



Police Municipale QCM 2026

Free Practice Test — 30 Real Exam-Style Questions

with full answer key & explanations

**Unlock the full bank of 413 questions
+ unlimited timed mock exams + mistake book**

Practice on the web: <https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

\$2.99 / week · \$6.99 / month · cancel anytime

What you unlock: all 413 questions • unlimited timed mock exams • mistake book • instant explanations

Study offline on the free app — search your exam on the App Store or Google Play



Unlock all 413 questions + timed mock exams

→ <https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

\$2.99/week or \$6.99/month · cancel anytime · scan to start



Practice Questions

Try all 30 first, then check the answer key at the back.

Want the other 383+ questions & full timed mock exams? Unlock at
<https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

1. Selon le code de la sécurité intérieure, qui peut visionner les images de la vidéoprotection placée sur la voie publique ?

- A. Uniquement les agents de la police nationale
- B. Uniquement le procureur de la République sur réquisition
- C. Toute personne qui en fait la demande au maire
- D. Les agents de la commune habilités et les agents des services de l'État compétents en matière de sécurité

2. La procédure législative ordinaire au niveau européen implique :

- A. La Commission seule qui adopte les textes
- B. Le Conseil européen qui adopte les directives après avis du Parlement
- C. Le Parlement européen seul qui vote les lois
- D. La Commission, le Parlement et le Conseil dans un processus de trilogue

3. Quel est l'ordre juridictionnel compétent pour les litiges entre particuliers et l'administration ?

- A. Les deux ordres indifféremment
- B. L'ordre administratif
- C. L'ordre judiciaire
- D. L'ordre constitutionnel

Study offline on the free app — search your exam on the App Store or Google Play

4. Les dépenses obligatoires d'une commune comprennent notamment :

- A. Les frais de représentation du maire
- B. Les subventions aux associations culturelles
- C. Les investissements dans l'amélioration du cadre de vie
- D. Les dépenses de personnel, le remboursement des emprunts et les dépenses liées aux services publics obligatoires



Unlock all 413 questions + timed mock exams

→ <https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

\$2.99/week or \$6.99/month · cancel anytime · scan to start



5. Selon l'article L511-1 du Code de la sécurité intérieure, sur quel territoire les agents de police municipale exercent-ils leurs fonctions ?

- A. Sur le territoire communal
- B. Sur le territoire du département
- C. Sur le territoire de l'arrondissement
- D. Sur l'ensemble du territoire national

6. Quel est le régime disciplinaire applicable à un agent de police municipale qui commet une faute professionnelle ?

- A. Le régime disciplinaire de la fonction publique territoriale avec les sanctions allant de l'avertissement à la révocation
- B. Le régime de droit commun du Code pénal
- C. Le régime particulier des forces de l'ordre permettant uniquement la suspension
- D. Les sanctions sont décidées uniquement par le procureur de la République

Want the other 383+ questions & full timed mock exams? Unlock at
<https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

7. Le principe de laïcité impose aux agents publics :

- A. De s'abstenir de voter lors des élections religieuses
- B. D'appartenir à aucune confession religieuse
- C. De ne pratiquer aucune religion
- D. De ne pas manifester leurs croyances ou opinions religieuses dans l'exercice de leurs fonctions

8. Un APM peut-il réaliser une perquisition dans un domicile privé ?

- A. Oui, en cas de flagrant crime uniquement
- B. Oui, sur ordre de son supérieur hiérarchique
- C. Non, la perquisition est une prérogative des officiers de police judiciaire, les APM n'ont pas ce pouvoir
- D. Oui, avec l'accord du propriétaire

9. Selon l'article L512-1 du Code de la sécurité intérieure, des agents de police municipale peuvent-ils être mis en commun entre plusieurs communes ?

- A. Oui, mais uniquement avec l'accord du préfet de région
- B. Oui, uniquement pour les communes de plus de 10 000 habitants
- C. Non, chaque agent de police municipale est affecté à une seule commune
- D. Oui, des communes limitrophes ou appartenant à une même agglomération peuvent avoir un ou plusieurs agents de police municipale en commun



Unlock all 413 questions + timed mock exams

→ <https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

\$2.99/week or \$6.99/month · cancel anytime · scan to start



Study offline on the free app — search your exam on the App Store or Google Play

10. Qu'est-ce qu'un procès-verbal de renseignement judiciaire (PVRJ) ?

- A. Un PV dressé pour transmettre des informations utiles à l'enquête sans constater une infraction précise
- B. Un PV constatant une contravention de 5ème classe
- C. Un formulaire de plainte classique
- D. Un acte judiciaire rédigé par le juge d'instruction

11. Qu'est-ce que la tutelle administrative ?

- A. La surveillance des établissements scolaires par l'inspection académique
- B. Le contrôle des dépenses publiques par la Cour des comptes
- C. La mise sous tutelle judiciaire d'un agent public
- D. Le contrôle exercé par l'État sur les actes et les organes des collectivités territoriales

12. Quel est le principe qui justifie que le service public puisse être continu, même en période de grève ?

- A. Le principe d'égalité des usagers
- B. Le principe de légalité
- C. Le principe de neutralité
- D. Le principe de continuité du service public

Want the other 383+ questions & full timed mock exams? Unlock at
<https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

13. L'obligation d'accessibilité numérique des sites publics vise principalement :

- A. À garantir l'accès aux personnes en situation de handicap
- B. À rendre les sites accessibles depuis les appareils mobiles
- C. À réduire la consommation énergétique des serveurs
- D. À protéger les données personnelles des utilisateurs

14. Selon les articles de l'annale 2025, l'agression d'un maire dans l'exercice de ses fonctions constitue :

- A. Des violences aggravées sur une personne dépositaire de l'autorité publique, relevant de l'article 222-13 du code pénal
- B. Une simple voie de fait
- C. Une atteinte à l'autorité de l'État relevant du code pénal militaire
- D. Un outrage à personne chargée d'une mission de service public



Unlock all 413 questions + timed mock exams

→ <https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

\$2.99/week or \$6.99/month · cancel anytime · scan to start



15. Selon l'article 21-2 du Code de procédure pénale, à qui les agents de police municipale rendent-ils compte immédiatement de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance ?

- A. Au maire de la commune
- B. À tout officier de police judiciaire de la police nationale ou de la gendarmerie nationale territorialement compétent
- C. Au procureur de la République directement
- D. Au préfet du département

Study offline on the free app — search your exam on the App Store or Google Play

16. Qu'est-ce que le recours hiérarchique ?

- A. Un appel devant la cour administrative d'appel
- B. Un recours devant la juridiction d'appel
- C. Un recours devant le Conseil d'État
- D. Une demande adressée au supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision

17. Les agents de police municipale sont compétents pour constater les infractions au code de la route :

- A. En toutes circonstances comme les agents de police nationale
- B. Selon les infractions définies par décret, notamment les infractions au stationnement et certaines infractions circulatoires
- C. Uniquement les infractions stationnement sur leur commune
- D. Uniquement lorsqu'ils opèrent conjointement avec la gendarmerie

18. Selon l'article R241-9 du Code de la sécurité intérieure, quelles sont les finalités des traitements de données issues des caméras individuelles des agents de police municipale ?

- A. La transmission systématique des images à la police nationale
- B. La surveillance des agents et l'évaluation de leurs performances
- C. La constitution d'une base de données d'identification faciale
- D. La prévention des incidents lors des interventions, le constat des infractions, et la formation et pédagogie des agents

Want the other 383+ questions & full timed mock exams? Unlock at
<https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>



Unlock all 413 questions + timed mock exams

→ <https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

\$2.99/week or \$6.99/month · cancel anytime · scan to start



19. Selon l'article L511-1 du Code de la sécurité intérieure, les agents de police municipale peuvent-ils procéder à des palpations de sécurité ?

- A. Oui, avec le consentement exprès des personnes, et la palpation doit être effectuée par une personne de même sexe
- B. Oui, à tout moment et sans condition particulière
- C. Non, cette prérogative est réservée à la police nationale
- D. Oui, uniquement pour les personnes en état d'ivresse manifeste

20. L'espace Schengen permet :

- A. La suppression des douanes pour les échanges commerciaux intra-européens
- B. La libre circulation des marchandises uniquement
- C. La libre circulation des personnes entre les États membres qui y participent, sans contrôle aux frontières intérieures
- D. La libre circulation des capitaux dans la zone euro

21. La gendarmerie nationale est-elle un corps militaire ou civil ?

- A. Civil, rattaché au ministère de l'Intérieur
- B. Militaire, entièrement rattaché au ministère de la Défense
- C. Militaire, rattaché au ministère des Armées mais placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur pour ses missions de sécurité intérieure
- D. Civil, rattaché au ministère de la Justice

Study offline on the free app — search your exam on the App Store or Google Play

22. L'ivresse publique manifeste est réprimée par quel texte ?

- A. Le code de la route uniquement
- B. La loi du 15 avril 1954 codifiée, punissant l'ivresse publique manifeste d'une amende de contravention
- C. Le code pénal, article 222-19
- D. Le règlement sanitaire départemental

23. La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) est :

- A. Un tribunal spécialisé dans les infractions numériques
- B. Un service du ministère du Numérique
- C. Une autorité administrative indépendante chargée de la protection des données personnelles
- D. Une association de protection des consommateurs en ligne



Unlock all 413 questions + timed mock exams

→ <https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

\$2.99/week or \$6.99/month · cancel anytime · scan to start

Unofficial study material · not affiliated with any certifying body



24. L'ordre de juridiction compétent pour juger les litiges opposant l'administration aux particuliers est :

- A. L'ordre judiciaire
- B. Le Tribunal des conflits en première instance
- C. Les deux ordres indifféremment selon la nature du litige
- D. L'ordre administratif

Want the other 383+ questions & full timed mock exams? Unlock at
<https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

25. Le droit de grève des fonctionnaires est reconnu depuis :

- A. La loi du 19 octobre 1946
- B. La Constitution de 1958
- C. L'arrêt Dehaene du Conseil d'État de 1950
- D. La loi du 13 juillet 1983

26. Qu'est-ce qu'un délit en droit pénal français ?

- A. Une infraction de gravité intermédiaire entre la contravention et le crime, punie d'une peine d'emprisonnement ne dépassant pas 10 ans
- B. Tout acte contraire au code de la route
- C. Une infraction commise en réunion
- D. Une infraction passible uniquement d'une amende

27. Quelle est la différence principale entre un rapport et un procès-verbal (PV) dressé par un agent de police municipale ?

- A. Il n'y a aucune différence entre les deux documents
- B. Le rapport est signé par deux agents, le PV par un seul
- C. Le PV constate une infraction et fait foi jusqu'à preuve du contraire pour les contraventions ; le rapport rend compte d'un fait ou d'une situation sans nécessairement constater une infraction
- D. Le rapport doit être transmis au préfet, le PV au procureur

Study offline on the free app — search your exam on the App Store or Google Play

28. Qu'est-ce que le contrôle de légalité exercé par le préfet ?

- A. Le préfet contrôle uniquement les dépenses des départements
- B. Le préfet vérifie la légalité des actes des collectivités et peut les déférer au tribunal administratif
- C. Le préfet peut annuler directement les actes illégaux des collectivités
- D. Le préfet approuve tous les actes des communes avant leur entrée en vigueur



Unlock all 413 questions + timed mock exams

→ <https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

\$2.99/week or \$6.99/month · cancel anytime · scan to start

Unofficial study material · not affiliated with any certifying body



29. Qu'est-ce qu'un acte réglementaire ?

- A. Un acte à portée individuelle applicable à une seule personne
- B. Un acte soumis à l'approbation du Parlement
- C. Un acte interne à l'administration sans effet juridique externe
- D. Un acte à portée générale et impersonnelle applicable à une catégorie de personnes

30. Un agent de police municipale peut-il constater des infractions aux règles d'urbanisme ?

- A. Non, seuls les commissaires de police nationale sont habilités
- B. Oui, les APM peuvent constater certaines infractions au code de l'urbanisme dans les conditions fixées par la loi
- C. Oui, pour toutes les infractions d'urbanisme sans limitation
- D. Non, c'est la compétence exclusive des agents de la DDT



Unlock all 413 questions + timed mock exams

→ <https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

\$2.99/week or \$6.99/month · cancel anytime · scan to start

Unofficial study material · not affiliated with any certifying body



Answer Key & Explanations

You just practised 30 of 413. Unlock every question + timed mocks at
<https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

1. D — Les agents de la commune habilités et les agents des services de l'État compétents en matière de sécurité

La visualisation des images est réservée aux agents des services de l'État compétents en matière de sécurité et aux agents des communes ou de leurs groupements, après habilitation (art. L252-2 CSI).

2. D — La Commission, le Parlement et le Conseil dans un processus de trilogie

3. B — L'ordre administratif

4. D — Les dépenses de personnel, le remboursement des emprunts et les dépenses liées aux services publics obligatoires

Les dépenses obligatoires sont celles que la commune doit obligatoirement inscrire et exécuter (personnel, remboursement de la dette, services publics obligatoires comme l'état civil). Leur non-inscription peut entraîner l'intervention du préfet.

5. A — Sur le territoire communal

Art. L511-1 CSI : 'Ils exercent leurs fonctions sur le territoire communal, dans les conditions prévues au 2° de l'article 21 du code de procédure pénale'.

6. A — Le régime disciplinaire de la fonction publique territoriale avec les sanctions allant de l'avertissement à la révocation

Les APM sont soumis au régime disciplinaire de la fonction publique territoriale (Code général de la fonction publique). Les sanctions vont du groupe 1 (avertissement, blâme) au groupe 4 (exclusion temporaire longue, révocation).

7. D — De ne pas manifester leurs croyances ou opinions religieuses dans l'exercice de leurs fonctions

8. C — Non, la perquisition est une prérogative des officiers de police judiciaire, les APM n'ont pas ce pouvoir

La perquisition est réservée aux officiers de police judiciaire (et agents habilités sous leur contrôle). Les APM (APJA) ne disposent pas de ce pouvoir. En cas de crime flagrant dans un domicile, ils doivent appeler les OPJ.

9. D — Oui, des communes limitrophes ou appartenant à une même agglomération peuvent avoir un ou plusieurs agents de police municipale en commun

Art. L512-1 CSI : 'Les communes limitrophes ou appartenant à une même agglomération au sein d'un même département [...] peuvent avoir un ou plusieurs agents de police municipale en commun, compétents sur le territoire de chacune d'entre elles'.

10. A — Un PV dressé pour transmettre des informations utiles à l'enquête sans constater une infraction précise



Unlock all 413 questions + timed mock exams

→ <https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

\$2.99/week or \$6.99/month · cancel anytime · scan to start

Unofficial study material · not affiliated with any certifying body



Le PV de renseignement judiciaire est un acte par lequel un agent relate des faits, des informations ou des témoignages utiles à l'enquête judiciaire, sans nécessairement constater une infraction.

11. D — Le contrôle exercé par l'État sur les actes et les organes des collectivités territoriales

12. D — Le principe de continuité du service public

13. A — À garantir l'accès aux personnes en situation de handicap

14. A — Des violences aggravées sur une personne dépositaire de l'autorité publique, relevant de l'article 222-13 du code pénal

Le maire est une 'personne dépositaire de l'autorité publique'. Les violences commises sur lui dans l'exercice de ses fonctions constituent des violences aggravées relevant de l'art. 222-13 CP (et potentiellement de l'art. 222-14-5 selon la gravité).

15. B — À tout officier de police judiciaire de la police nationale ou de la gendarmerie nationale territorialement compétent

Art. 21-2 CPP : 'les agents de police municipale rendent compte immédiatement à tout officier de police judiciaire de la police nationale ou de la gendarmerie nationale territorialement compétent'.

16. D — Une demande adressée au supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision

Le recours hiérarchique est adressé au supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision. Il permet à celui-ci d'annuler, réformer ou confirmer la décision contestée.

17. B — Selon les infractions définies par décret, notamment les infractions au stationnement et certaines infractions circulatoires

18. D — La prévention des incidents lors des interventions, le constat des infractions, et la formation et pédagogie des agents

Art. R241-9 CSI : finalités : prévention des incidents, constat des infractions et poursuite de leurs auteurs, formation et pédagogie des agents.

19. A — Oui, avec le consentement exprès des personnes, et la palpation doit être effectuée par une personne de même sexe

Art. L511-1 CSI : 'Ils peuvent également procéder, avec le consentement exprès des personnes, à des palpations de sécurité. Dans ce cas, la palpation de sécurité doit être effectuée par une personne de même sexe'.

20. C — La libre circulation des personnes entre les États membres qui y participent, sans contrôle aux frontières intérieures

21. C — Militaire, rattaché au ministère des Armées mais placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur pour ses missions de sécurité intérieure

La gendarmerie est une force armée (corps militaire) placée sous l'autorité du ministre de l'Intérieur pour ses missions de sécurité intérieure, mais relevant organiquement du ministère des Armées.

22. B — La loi du 15 avril 1954 codifiée, punissant l'ivresse publique manifeste d'une amende de contravention

L'ivresse publique manifeste est réprimée par la loi du 15 avril 1954 (art. L3341-1 du code de la santé



Unlock all 413 questions + timed mock exams

→ <https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

\$2.99/week or \$6.99/month · cancel anytime · scan to start

Unofficial study material · not affiliated with any certifying body



publique), punie d'une contravention de 2ème classe. Les APM peuvent constater cette infraction.

23. C — Une autorité administrative indépendante chargée de la protection des données personnelles

24. D — L'ordre administratif

25. C — L'arrêt Dehaene du Conseil d'État de 1950

26. A — Une infraction de gravité intermédiaire entre la contravention et le crime, punie d'une peine d'emprisonnement ne dépassant pas 10 ans

Le délit est une infraction pénale de gravité intermédiaire, punie d'une peine d'emprisonnement correctionnelle (jusqu'à 10 ans) et/ou d'une amende. Il est jugé par le tribunal correctionnel.

27. C — Le PV constate une infraction et fait foi jusqu'à preuve du contraire pour les contraventions ; le rapport rend compte d'un fait ou d'une situation sans nécessairement constater une infraction

Le procès-verbal est l'acte par lequel un agent constate une infraction et qui a valeur probante (art. 429 CPP). Le rapport rend compte d'un fait ou d'une situation à la hiérarchie.

28. B — Le préfet vérifie la légalité des actes des collectivités et peut les déférer au tribunal administratif

29. D — Un acte à portée générale et impersonnelle applicable à une catégorie de personnes

30. B — Oui, les APM peuvent constater certaines infractions au code de l'urbanisme dans les conditions fixées par la loi

Les APM peuvent constater certaines infractions au code de l'urbanisme qui leur sont expressément attribuées par les textes (ex: constructions sans permis en flagrance). C'était d'ailleurs mentionné dans l'annale 2025 (brigade environnementale).



Unlock all 413 questions + timed mock exams

→ <https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

\$2.99/week or \$6.99/month · cancel anytime · scan to start

Unofficial study material · not affiliated with any certifying body



Ready to pass?

Unlock the full Police Municipale QCM 2026 bank, every explanation, and unlimited timed mock exams.

Scan to start practising

<https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

Also on iOS & Android — search your exam name on the App Store or Google Play



Unlock all 413 questions + timed mock exams

→ <https://certs.theorypractice.app/frpolicemun>

\$2.99/week or \$6.99/month · cancel anytime · scan to start